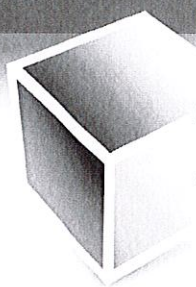


Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 21/11/2024 - B2024/064418 - 2002 B 00699 - 440 916 021 - A.P.R. PRODUCT

Le talent a besoin de gestion

expert-comptable



SOFAGEC

Expertise comptable
Audit

SAS APR PRODUCT

21 RUE JULES FERRY

ZI DU BAS PONTET

69360 SAINT SYMPHORIEN D'OZON

Siret : 44091602100023

Période du : 01/05/2023 au 30/04/2024

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/04/2024 12			Exercice N-1 30/04/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	5 063	5 063				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	5 760	5 760				
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	100 000	100 000				
	Autres immobilisations corporelles	1 217	1 217				
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 010 836		1 010 836	1 010 836		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		1 122 877	112 040	1 010 836	1 010 836		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	24 456		24 456	62 879	38 423	61.11
	Autres créances	74 803		74 803	89 621	14 819	16.53
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	13 734		13 734	16 282	2 547	15.64
	Charges constatées d'avance (3)	4 339		4 339	5 334	995	18.65
	Total III	117 332		117 332	174 115	56 784	32.61
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 240 209	112 040	1 128 168	1 184 952	56 784	4.79

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/04/2024 12		Exercice N-1 30/04/2023 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 369 985)	369 985		369 985			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	53 168		53 168			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	45 430		45 430			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	480 912		474 689		6 223	1.31
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	11 453		6 223		17 676	284.06
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	938 041		949 494		11 453	1.21
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
		Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
		Total III					
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	151 717		198 803		47 085	23.68
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 947		2 706		4 241	156.71
	Dettes fiscales et sociales	31 463		33 949		2 486	7.32
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	190 127		235 458		45 330	19.25
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 128 168		1 184 952		56 784	4.79

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

190 127

235 458

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/04/2024 12			Exercice N-1 30/04/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	232 106		232 106	307 309		75 203	24.47
Chiffre d'affaires NET	232 106		232 106	307 309		75 203	24.47
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			334	11		322	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			232 439	307 320		74 881	24.37
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			23 895	23 667		228	0.96
Impôts, taxes et versements assimilés			2 549	4 122		1 573	38.15
Salaires et traitements			170 874	218 644		47 770	21.85
Charges sociales			66 738	85 954		19 216	22.36
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1 014	7		1 007	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			265 070	332 394		67 324	20.25
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			32 631	25 075		7 556	30.13
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/04/2024	12	30/04/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 102		1 044		59	5.62
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	1 102		1 044		59	5.62
2. Résultat financier (V-VI)	1 102		1 044		59	5.62
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	33 733		26 118		7 615	29.15
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	22 280		32 341		10 061	31.11
Total des produits (I+III+V+VII)	232 439		307 320		74 881	24.37
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	243 892		301 097		57 205	19.00
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	11 453		6 223		17 676	284.06

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Dossier N° 000715 en Euros.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

SOFAGEC

ANNEXE

Exercice du 01/05/2023 au 30/04/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 128 168.19 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 232 105.51 Euros et dégageant un déficit de 11 453.22- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/05/2023 au 30/04/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La production de la société APR Product est exclusivement destinée à sa filiale, la société APR.

Jusqu'au 30/04/2023, ces prestations correspondaient au pilotage de la structure et à l'utilisation d'un procédé commercial spécifique détenu par APR Product et exploité par APR.

A compter de cet exercice, les prestations correspondent uniquement au pilotage de la structure.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2023 au 30/04/2024

La société a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter de l'exercice 2017, groupe fiscalement intégré formé avec sa filiale, la société APR, la société APR Product est tête de groupe.

Le traitement comptable de l'impôt société est conforme à la législation fiscale.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	10 823		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	100 000		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 217		
TOTAL	101 217		
Autres participations	1 010 836		
TOTAL	1 010 836		
TOTAL GENERAL	1 122 877		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			10 823	10 823
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			100 000	100 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 217	1 217
TOTAL			101 217	101 217
Autres participations			1 010 836	1 010 836
TOTAL			1 010 836	1 010 836
TOTAL GENERAL			1 122 877	1 122 877

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	10 823			10 823
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	100 000			100 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 217			1 217
TOTAL	101 217			101 217
TOTAL GENERAL	112 040			112 040

ANNEXE

Exercice du 01/05/2023 au 30/04/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	24 456	24 456	
Impôts sur les bénéfices	73 057	73 057	
Taxe sur la valeur ajoutée	692	692	
Débiteurs divers	1 054	1 054	
Charges constatées d'avance	4 339	4 339	
TOTAL	103 597	103 597	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	6 947	6 947		
Personnel et comptes rattachés	13 114	13 114		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 120	13 120		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 959	3 959		
Autres impôts taxes et assimilés	1 271	1 271		
Groupe et associés	151 717	151 717		
TOTAL	190 127	190 127		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	118 875			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	38.5000	9 610			9 610

ANNEXE

Exercice du 01/05/2023 au 30/04/2024

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Les dépenses engagées au titre des frais de recherche, développement et innovation sont inscrites chaque années en charges.

Le montant des dépenses retenues pour le calcul du crédit d'impôt innovation de l'année civile 2023 s'établit à 69 969 euros, soit un crédit d'impôt de 20 991 euros.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Concessions et droits similaire	Linéaire	3 ans
Logiciels	Linéaire	5 ans
Matériel industriel	Linéaire	5 ans
Outillage industriel	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés est calculée selon la méthode du premier entré premier sorti.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2023 au 30/04/2024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 616
Dettes fiscales et sociales	7 175
Total	9 791

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 339
Total	4 339

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	1 010 836		
Créances clients et comptes rattachés	24 456		
Emprunts et dettes financières diverses	32 842		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	5 184
35 à 44 ans	21 à 30 ans	495
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		5 679

ANNEXE

Exercice du 01/05/2023 au 30/04/2024

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'actualisation 3,65 % (contre 3,60 % en N-1)
- départs volontaires 100 %
- charges sociales 45 %

A.P.R. PRODUCT
Société par actions simplifiée au capital de 369 985,00 €
Siège social : 21 rue Jules Ferry ZI du Bas Pontet - 69360 SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON
440 916 021 RCS LYON
(« la Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 27 SEPTEMBRE 2024
--

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 avril 2024

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale rappelle que la résolution suivante a été adoptée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 30 octobre 2023 :

« L'Assemblée générale constate que le compte « Réserve légale » s'élève à 45 430 euros, soit un pourcentage supérieur aux 10 % prévus par les dispositions légales.

Elle décide, en conséquence, d'y prélever un montant de 8 431,50 euros et de l'affecter à due concurrence au compte « Autres réserves », qui est ainsi porté à 489 343,01 euros.

L'Assemblée générale constate que le compte « Réserve légale » s'élève de ce fait à 36 998,50 euros, soit 10 % du capital social, conformément à la loi. »

L'Assemblée Générale décide de modifier l'adoption de la résolution ci-dessus relatée, et d'affecter la totalité du résultat de l'exercice clos le 30 avril 2023, qui s'élève à un montant de 6 223 euros, en totalité au compte « Autres réserves » qui est ainsi porté à un montant de 480 912 euros.

Elle constate ainsi que le montant des capitaux propres, au 30 avril 2023, s'élève à un montant de 949 494 euros.

En outre, l'Assemblée Générale approuve la proposition de la Présidence et, après avoir constaté que les comptes clos au 30 avril 2024 font apparaître une perte de (11 453) euros, décide de l'affecter de la manière suivante :

- L'intégralité de la perte, soit la somme de (11 453) euros au poste « Autres réserves »,
- Lequel est ainsi ramené à la somme de 469 459 euros.

Il est décidé de ne pas distribuer de dividendes au titre dudit exercice clos.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres s'élèvent à la somme de 938 041 euros.

L'Assemblée Générale prend également acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été réalisée au titre des trois derniers exercices.



Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 septembre 2024.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés disposant du droit de vote.

Certifié conforme

La Présidence
Monsieur Arnaud LOUVEL

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned below the printed name of the President.
